LIVRE BLANC

8 octobre 2015 | **forum**

TOULOUSE PATRIMOINE D'AVENIR

MAIRIE DE TOULOUSE

WWW.TOULOUSE.FR

Toulouse **en grand !**

EDITO

Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

Toulouse s'affirme aujourd'hui comme une ville de l'excellence tournée vers l'avenir. Forte de son art de vivre, nourrie d'histoire et de patrimoine, elle s'engage dans un défi déterminant : valoriser le patrimoine toulousain et le mettre au cœur des enjeux de la ville du XXIe siècle, en la situant dans la dynamique de développement urbain. En ambitionnant d'inscrire notre centre-ville sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO, nous affirmons haut et fort notre volonté de préserver cette identité pour les Toulousains et pour bâtir une nouvelle offre touristique de portée internationale.

Cette orientation qui se pense dès à présent et impactera les années à venir, repose en grande partie sur le savoir et les connaissances des experts et des professionnels. Leurs contributions ont enrichi les échanges du forum Toulouse, patrimoine d'avenir. Recueillies dans ce livre blanc, elles alimenteront notre réflexion et conforteront le projet de porter notre patrimoine vers la dimension universelle.

0

« UNE MONTÉE EN PUISSANCE AUTOUR DU PATRIMOINE TOULOUSAIN »

CHRISTINE ALBANEL

Ancienne ministre de la Culture (2007-2009) et native de la Ville rose, Christine Albanel a accepté de présider le Comité d'orientation pour la candidature de Toulouse au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Retour sur son appel à la « mobilisation générale ».

Je me réjouis de la tenue de ce forum, qui affirme quelque chose de très fort : le rôle du patrimoine comme élément majeur d'un grand projet politique. Politique au sens premier : « qui concerne la vie de la cité ». Un patrimoine appréhendé de façon globale, de l'époque romaine à l'épopée de l'aéronautique. Cette réflexion est nécessaire. On ne peut se projeter dans l'avenir sans une vision patrimoniale claire, qui permet de nourrir une identité partagée, enracinée, et de raconter une histoire commune.

D'ores et déjà, s'affirme une montée en puissance autour du patrimoine : projets pour les musées, Plan de sauvegarde et de mise en valeur, réaménagement de l'espace urbain confié à Joan Busquets.

La candidature au Patrimoine mondial de l'UNESCO témoigne aussi de cette volonté de rassembler les toulousains et, au-delà, autour d'un projet collectif. C'est un long processus et un défi passionnant, qui s'inscrivent dans le temps long, comparé à d'autres démarches, comme l'accueil des Jeux Olympiques ou le label de Capitale européenne de la Culture. Elle est l'occasion de mesurer toutes nos richesses, dans leur diversité. Un travail important est conduit par le Comité scientifique, qui va permettre de recenser tout ce que possède Toulouse, tout ce que nous pouvons mettre en avant. Mais il faut également faire un choix. Il y a les thématiques qui viennent spontanément à l'esprit, comme la relation de Toulouse avec l'aviation et l'espace. Il y a des options plus « patrimoine historique », mais il y a peut-être aussi une façon plus moderne d'aborder le sujet autour de la grande thématique de l'industrie du pastel, qui entraîne avec elle le rôle de la Garonne, l'ouverture sur l'extérieur, sans oublier la dimension architecturale et urbanistique. Beaucoup de sujets sont à creuser, avec des enjeux considérables en cas de succès en termes, notamment, d'essor touristique. Songeons un instant à la transformation de Bilbao grâce au seul Guggenheim. Toulouse attire déjà des foules de visiteurs. Son attractivité en serait accrue.

L'élément-clé, dans la réussite de ce projet, c'est la mobilisation citoyenne. Elle a été essentielle pour le succès des Climats de Bourgogne, et elle a un peu manqué pour l'inscription des réalisations de Le Corbusier au Patrimoine mondial. Je suis sûre que les toulousains, qui portent dans leur cœur la fierté et l'amour de notre capitale occitane, seront au rendez-vous. Nous les attendons.

1

« LE PATRIMOINE AUTOUR DE LA GARONNE : UNE SOLIDE PISTE DE RÉFLEXION »

Rencontre avec **Robert Marconis**, professeur émérite des universités et membre du comité scientifique pour la candidature de Toulouse au patrimoine mondial de l'UNESCO.

De quelle époque date la prise de conscience patrimoniale à Toulouse ?

Cette prise de conscience est ancienne. Dès le début du XXème siècle, de vigoureuses protestations s'étaient élevées lorsque les projets de défense de Toulouse contre les inondations avaient envisagé la destruction du Pont-Neuf et de l'Hotel-Dieu. Après la fièvre modernisatrice des années 1950-1960, le pense que s'affirme un autre «tournant patrimonial», en 1974, quand le photographe toulousain Jean Dieuzaide propose de faire du château d'eau une galerie municipale de la photographie. On s'est interrogé ensuite sur la sauvegarde et la réhabilitation d'autres édifices anciens.

Cette prise de conscience est-elle répandue dans la population toulousaine ?

La mobilisation avait commencé au milieu des années 60 contre le projet d'une autoroute dans le lit du Canal du Midi. Elle n'a cessé de s'amplifier, après 1972, lorsque fut envisagé l'aménagement des voies routières sur les berges de la Garonne. Les habitants se sont ainsi progressivement organisés en comités de quartiers ou en associations de défense de leur cadre de vie

Quels sont les atouts de la Ville rose pour cette candidature au Patrimoine mondial de l'UNESCO ?

Toulouse possède un patrimoine très riche mais très diversifié, des hôtels Renaissance à des bâtiments contemporains. Son inventaire n'est pas achevé et devrait permettre d'établir un plan de sauvegarde et de mise en valeur. Pour la candidature Unesco, il faut chercher un fil conducteur donnant du sens à un projet patrimonial cohérent car on ne saurait se contenter de demander le classement de tout le centre-ville.

A l'heure actuelle, autour de quel thème peut-on envisager un projet à même de convaincre le comité du patrimoine mondial de l'UNESCO ?

Le patrimoine organisé autour de la Garonne peut constituer une solide piste de réflexion car l'UNESCO apprécie des projets alliant patrimoine bâti et espaces naturels. Après l'époque du pastel, qui nous a légué le Pont-Neuf, Toulouse a construit sa prospérité au XVIIIème siècle sur le commerce du blé qui s'organisait autour des ports de Garonne, des canaux du Midi (déjà classé à l'UNESCO) et de Brienne. C'est à cette époque que fut pensé un véritable «projet urbain» autour du fleuve. Tout le décor que nous voyons aujourd'hui sur les deux rives de la Garonne fut conçu à cette époque . De nombreux bâtiments ont perdu leurs fonctions initiales (château d'eau, hôpitaux, abattoirs, moulins du Bazacle), mais ils se voient dotés de vocations culturelles. Et le Grand Parc Garonne en gestation peut s'inscrire dans cette démarche qui intégrerait la reconquête de l'île du Ramier, tout comme la volonté de l'urbaniste J. Busquets d'ouvrir le centre historique sur le fleuve. C'est un immense travail qui reste à faire.

« Il faut chercher un fil conducteur donnant du sens à un projet patrimonial cohérent »

*Pour une plongée au cœur de cette problématique toulousaine (avec images et commentaires d'époque), rendez-vous sur le site web de l'INA : « Toulouse, espaces verts ou bitume ? » (février 1975).

2

DES ATELIERS POUR MIEUX CERNER LES ENJEUX

Au cours de la matinée du 8 octobre, trois ateliers ont été organisés sous la houlette de spécialistes locaux et nationaux du patrimoine afin d'évoquer les quatres grands défis le concernant : connaître, protéger, développer et valoriser.

1. Connaître pour protéger et valoriser

La connaissance, « socle » de toute action vis-à-vis du patrimoine selon Laure Courget, directrice du patrimoine de la ville de Cahors, a été abordée par le prisme de l'archéologie mais aussi de l'inventaire au sens large.
Pour le premier volet, Pierre Pisani, chef du service archéologie de Toulouse Métropole, a décrit à partir d'un cas concret, Saint-Sernin, la façon dont l'archéologue peut intervenir : **diagnostics** en cours, **fouilles** puis **mise en valeur** des espaces et vestiges. Mais si les équipes de professionnels de Toulouse Métropole réalisent la première étape, c'est ensuite le ministère de la Culture qui décide de l'opportunité de donner suite à un diagnostic par une fouille.

Archéologie préventive : définition
« L'archéologie préventive a pour objet d'assurer la détection, la conservation ou la sauvegarde par l'étude scientifique des éléments du patrimoine archéologique affectés ou susceptibles de l'être par les travaux publics ou privés concourant à l'aménagement. Elle a également pour objet l'interprétation et la diffusion des résultats obtenus. » (CP art. L521-1).

Concernant la diffusion justement, François Bordes, directeur des archives municipales de Toulouse, est ensuite intervenu. En effet, les Archives municipales de Toulouse étudient, gèrent, mettent en valeur et diffusent des données sur le patrimoine toulousain grâce à un site Internet cartographique : **Urban-Hist.** Le but : permettre à l'internaute d'accéder à des **ressources** sur l'histoire de Toulouse via une **carte interactive** : archéologie, cadastres anciens, documents iconographiques, carte thématique sur l'évolution urbaine au fil des siècles, glossaire… Une équipe de spécialistes en histoire, histoire de l'art, archéologie et fonds d'archives, travaille chaque jour à l'enrichissement de cet inventaire.

Selon Aline Tomasin, vice-présidente de l'association des Toulousains de Toulouse et rapporteur du premier atelier de la journée, l'enjeu est clair : « Porter ces données sur le patrimoine existant ou disparu, à la connaissance du grand public afin qu'il le reconnaisse et se rapproche. »
Dans ce domaine, l'exemple de Cahors a apporté un enseignement fondamental : le fait qu'une population accède à l'appropriation de son patrimoine est la conjonction d'une **volonté politique** et de **l'excellence des inventaires** qui ont été menés (décrits lors de l'intervention de Laure Courget). L'inventaire dégage un socle scientifique qui renouvelle la connaissance des bâtiments et de la ville mais aussi un socle opérationnel qui oriente les décisions de restauration au quotidien, nourrit le projet urbain, enrichit et renouvelle les actions de médiation. A Cahors, qui bénéficie du label Ville d'Art et Histoire, cela a entraîné une véritable renaissance de la cité (appréciée par les participants de l'atelier).

www.urban-hist.toulouse.fr
plus de 33 000 fiches d'identification patrimoniale ;
près de 50 000 photos

Cahors : Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur
(en cours de révision) : 30 hectares (dont 31 monuments historiques)

2. Protéger le patrimoine et développer la ville

Un deuxième atelier a permis de faire un rappel de l'appareil réglementaire en termes de protection du patrimoine mais aussi de découvrir de bénéficier de retours d'expériences (Bayonne, Bordeaux). Philippe Mercier, conservateur régional des Monuments Historiques, DRAC Midi-Pyrénées, a tout d'abord fait un rapide tour d'horizon des outils de protection du patrimoine et de leur impact sur le développement urbain (secteur sauvegardé, PLU patrimonial, ZPPAUP, AVAP, cités historiques…). Des outils dont l'évolution a été résumée par le rapporteur de ce deuxième atelier Jean Larnaudie, président de la Maison de l'architecture Midi-Pyrénées : « Depuis la Loi Malraux de 1962, on a réussi à « dé-zoomer » pour prendre en compte un quartier dans son ensemble puis la ville, sans se focaliser seulement sur des bâtiments ou une forme d'architecture. »
Cette évolution est aussi à prendre en compte avec celle du mode de gouvernance : à partir de 1983, la décentralisation s'impose. « **L'Etat** se pose en expert et les **collectivités locales** pilotent et élaborent ce projet. » Mais au-delà des évolutions administratives, les nouvelles approches démontrent aussi selon Philippe Mercier que « les secteurs sauvegardés ne peuvent pas être envisagés comme des territoires isolés, coupés d'un **projet urbain** mais qu'ils en font partie intégrante. Si la protection du patrimoine est un enjeu fort des secteurs sauvegardés, la création architecturale contemporaine, n'en est pas exclue, dès lors que l'exigence de qualité se fait sentir ».
Un constat relayé lors de cet atelier par Jacky Cruchon, consultant urbanisme et patrimoine, ancien directeur de l'urbanisme de la ville de Bayonne. En 1990, le « cœur » de Bayonne compte 25% de logements vacants. Comme ailleurs, son patrimoine possède une valeur esthétique mais si la vie périclite, le patrimoine aussi, avec des problèmes d'insalubrité à la clé... Au-delà de la **requalification architecturale**, la volonté politique de la municipalité a été alors de diversifier, de créer nouvelle offre de logements (plus grands, plus lumineux) pour contrer l'essor de la périphérie, sans oublier les services à proximité et « de ramener des fonctions dans la ville ». Résultat : le centre de Bayonne a « récupéré » plus de 700 habitants tout en valorisant son patrimoine.

Sylvain Schoonbaert, chef de projet pour la révision du secteur sauvegardé de Bordeaux, a également fait valoir son expérience. Sa mission : faire évoluer un secteur sauvegardé créé en 1967, révisé et modifié en 2000 et 2006, qui compte **150 hectares et 350 monuments protégés**, en fonction notamment du retour d'usage. Là encore, la problématique n'est pas seulement esthétique, mais plutôt dans la **construction de la ville** et de ses **usages**. La révision, initiée en 2010, a débuté concrètement en 2013 avec un montage DRAC-Métropole-Ville : une équipe chargée de l'étude (DRAC) et une équipe Ville pour l'inventaire (Métropole). Pour son fonctionnement interviennent des ateliers de validation, un comité technique et de pilotage, une commission locale du secteur sauvegardé, concertation et communication auprès du public…

3. Donner à voir le patrimoine (médiation, interprétation, valorisation)

Dans son introduction sur ce troisième atelier de la matinée, son rapporteur Patrick Fraysse, maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication, Toulouse III-Paul Sabatier, a rappelé une définition : « La médiation est un processus qui met en interaction trois éléments : un public, un patrimoine et un dispositif-support-personne médiatrice. »

Dans un contexte d'utilisation du numérique en plein essor dans les structures culturelles, monuments et musées, Aurélien Vigouroux, muséographe de AVE culture, a évoqué cinq clés de réflexion pour donner du sens à l'utilisation de ces dispositifs et éviter de « faire du numérique pour faire du numérique » :

> Innover est avant tout une question d'usage plus que de technologie
> Recourir à des interfaces d'utilisation simple et immédiatement compréhensibles
> Créer un rapport au réel et non pas un enfermement dans une visite virtuelle
> Trouver un équilibre subtil entre émotion et compréhension
> Placer le dispositif numérique en complément à d'autres dispositifs de valorisation du patrimoine

En conclusion, il a donc rappelé la nécessité « d'avoir une vision globale et transversale » pour donner du sens et une vraie utilité aux dispositifs numériques.

« Les secteurs sauvegardés ne peuvent pas être envisagés comme des territoires isolés »

Meritxell Baldello-Sole, responsable du service réceptif SO Toulouse-Office de Tourisme de Toulouse, a ensuite fait une présentation de l'offre de visites guidées (individuelles, groupes, scolaires). Une offre large et thématisée (incontournables, insolites…) comptant plus de cent propositions qui s'étoffe et s'adapte aux nouveaux publics. Les pistes pour l'avenir : faire vivre une expérience au visiteur, découvrir par le jeu, jouer pour apprendre (ludique), ne plus être spectateur mais acteur de la visite (participatif), ne plus se contenter de l'existant. Le visiteur recherche un produit unique, sur-mesure, qui lui ressemble…

Office du tourisme de Toulouse en chiffres
• 22 guides, 10 langues d'intervention (français, anglais, espagnol, allemand, italien, catalan, russe, chinois, japonais, portugais)
• 15 500 visiteurs individuels (23 participants par visite) et 1 229 groupes accueillis en 2014
• 41% de clientèle étrangère

Enfin, Xavier Bailly, administrateur de l'abbaye du Mont-Saint-Michel et du château de Carrouges, a conclu sur « La prise en compte des publics dans la gestion patrimoniale d'un bien classé au patrimoine Mondial ». Avec trois enjeux principaux :

> Le contenu : savoir scientifique à convertir en un discours de médiation pour le public
> La préservation : un site doublement inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, Mont-Saint-Michel + Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France avec des chiffres de fréquentation impressionnants
> Accueil du public : être à la hauteur de l'excellence du site, en termes d'équipements mais aussi de programmations adaptées aux différents types de publics

© P. Nin

© P. Nin

Le Quai des Savoirs ouvre bientôt ses portes
Le Quai des Savoirs est en cours d'aménagement au 39 allées Jules-Guesde, au cœur de la ville, en lieu et place de l'ancienne faculté de sciences. Réparti sur trois niveaux avec une surface totale de 3500 m², ce site sera dédié à la culture scientifique, technique et industrielle, entre espaces ouverts au public et locaux réservés aux professionnels.

Financé aux deux tiers par la Ville, ce projet s'appuie sur la force de plusieurs viviers à Toulouse et dans sa métropole : la recherche, l'enseignement, ainsi que les entreprises et industries de pointe ou encore la galaxie du numérique. « Peu de villes sont à ce point liées à la culture scientifique mais aussi technique. L'idée est de fédérer ces forces vives », explique le maire Jean-Luc Moudenc.

Le thème de ce bâtiment et de ce projet peut se résumer par « construire le futur » pour Francis Grass, adjoint au maire chargé de la Culture : « Il va permettre de marquer l'identité de la Métropole et faire rayonner celle-ci, y compris internationalement. »

Protection du patrimoine
Quelques repères

1837
Création de la Commission des Monuments Historiques

1913
Première loi relative aux monuments historiques. « Les immeubles dont la conservation présente, au point de vue de l'Histoire ou de l'art, un intérêt public, sont classés comme monuments historiques »

Octobre 1931
Première conférence et Charte d'Athènes pour la Restauration des Monuments Historique ; prise en compte de l'environnement de ces derniers

Février 1943
Loi française de protection des abords des monuments historiques et prise en compte du champ de visibilité dans leur environnement (rayon de protection de 500m)

Août 1962
Loi Malraux, instauration des secteurs sauvegardés pour faire face à la brutalité de la rénovation urbaine et des démolitions

1972
Adoption à Paris de la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel par l'UNESCO

1978
Premiers sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (Mont-Saint-Michel, cathédrale de Chartres et vallée de la Vézère l'année suivante)

1987
Charte internationale de Washington « pour la sauvegarde des villes historiques »

1996
Le canal du Midi est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

2007
Alors que Bordeaux (Port de la Lune) intègre la liste du patrimoine mondial, le Centre du patrimoine mondial exige que des zones tampons et des plans de gestion soient intégrés dans les nouvelles candidatures, engageant les collectivités et l'État

2010
La cité épiscopale d'Albi est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

3

TOULOUSE MOBILISÉE POUR SON PATRIMOINE

Lors de la journée du 8 octobre, Annette Laigneau, adjointe en charge de l'urbanisme et à la valorisation du Patrimoine, a relayé l'appel de Jean-Luc Moudenc en faveur d'une large mobilisation : « Le patrimoine est le socle de notre projet urbain avec une ambition : l'inscription de Toulouse au Patrimoine mondial de l'UNESCO. » Annette Laigneau a évoqué le « patrimoine immobilier, naturel (Garonne) mais aussi immatériel (mémoire, identité toulousaine) : trois aspects qui doivent faire partie du projet patrimonial. » « Le projet d'inscription au patrimoine de l'UNESCO est un long chemin qui exige de travailler dans l'excellence », a également souligné l'élue, avant de résumer les actions à mettre en œuvre : protection et valorisation des composantes déjà inscrites - basilique Saint-Sernin et Hôtel-Dieu au titre du bien chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France et canal du Midi (qui fêtera en 2016 les 20 ans de son inscription à l'UNESCO) -, relance du secteur sauvegardé (centre-ville et patrimoine des faubourgs), poursuite de la rénovation de Toulouse Centre avec Joan Busquets, Grand Parc Garonne… « Dans cette démarche, nous avons besoin des Toulousains mais aussi des professionnels et des associations. Beaucoup d'acteurs sont d'ores et déjà impliqués dans ce projet. Notamment à travers leur participation à ce forum du 8 octobre.
Le comité technique pour la candidature au patrimoine mondial constitue une équipe projet qui travaille dès à présent pour le patrimoine de demain.

Toulouse Centre : 630 hectares, sept orientations stratégiques
1. Développer les liaisons piétonnes et le lien vers la Garonne (Saint-Pierre, Gambetta)
2. Valoriser les lieux emblématiques (Saint-Sernin)
3. Accompagner la réalisation de grands équipements (EuroSudOuest, École d'Économie)
4. Achever l'axe historique du Cardo romain (Salin, Saint-Sernin)
5. Affirmer les continuités cyclables (Quais Daurade et Saint-Pierre)
6. Embellir les quartiers du XIXème (Bayard, Belfort)
7. Mettre en valeur les ports historiques sur la Garonne (Viguerie, Daurade)

Le projet Grand Parc Garonne en chiffres
32 km de linéaire de berges
3000 hectares d'espaces naturels
28,7 millions d'euros investis sur la période 2015-2020

Les femmes et les hommes de l'équipe projet « Toulouse, patrimoine d'avenir » se présentent à vous

FRANÇOIS BORDES
Directeur des archives municipales, a rappelé, comme nous l'avons évoqué précédemment, les grandes missions des archives mais surtout le rôle fondamental du programme « Urban-Hist» qui grâce aux connaissances sur le patrimoine qu'il apporte garantit le succès des étapes suivantes.

PIERRE PISANI
Responsable du service archéologie, a de son côté évoqué les différentes interventions d'un pôle qui contribue à une meilleure connaissance du patrimoine toulousain. Véritable partenaire du projet urbain, il collabore à la recherche scientifique à travers plusieurs missions : diagnostics (sondages d'évaluation), fouilles préventives (une soixantaine depuis 2012) ou opérations en archéologie programmée (exemples : rempart et aqueduc antiques)…

AUDREY NADALIN
Chargée de mission Délégation à l'Aménagement, accompagne la relance du secteur sauvegardé (le PSMV) de Toulouse. S'inscrivant dans le nouveau projet urbain de la ville, contribuera à la revitalisation et au développement de l'habitat et des activités du centre-ville pour le rendre toujours plus attractif. Sans oublier de sensibiliser ses habitants en modifiant leur regard sur le patrimoine.

GUILLAUME AJAVON
Le coordinateur du projet Toulouse Centre (630 hectares au cœur de la Métropole toulousaine), prévoit quatorze opérations d'aménagement d'espaces publics d'ici 2019 (voir encadré). Un programme d'envergure mais qui ne laisse pas de côté « la concertation systématique des usagers, la présence d'interlocuteurs sur chaque chantier et le soin particulier apporté la mise en valeur des vestiges archéologiques ».

GUILLAUME CANTAGREL
Directeur du projet Grand Parc Garonne, a évoqué les grandes lignes d'un projet ambitieux qui concerne sept communes (Toulouse, Blagnac, Beauzelle, Fenouillet, Seilh, Gagnac et Saint-Jory). Son but : établir des continuités « modes doux » longitudinales et transversales, mettre en valeur le patrimoine fluvial naturel, paysager et architectural. Mais aussi renforcer les usages en lien avec l'eau (navigation, sports nautiques…) et développer de nouveaux espaces de culture et de convivialité en bord de fleuve (observatoires, guinguette…).

LAURENT NIETO
Directeur Bâtiment et Energies, est intervenu le 8 octobre sur la conservation et la restauration du patrimoine immobilier en soulignant un effort budgétaire constant et important de la Ville de Toulouse : entretien annuel (toitures et divers éléments) mais aussi restauration lourde des monuments classés et nombreuses interventions sur le reste du patrimoine, XXe siècle inclus (pistes de l'Aéropostale à Montaudran, bâtiment Job…).

MARIE-DOMINIQUE LABAILS
Conservateur du patrimoine, pour le volet mobilier et objets d'art, a décrit le suivi régulier et harmonisé des biens de la collectivité (présentés dans les lieux de culte, bâtiments civils, fontaines et jardins…). Avec comme mot d'ordre constant : protéger, restaurer, valoriser et transmettre.

AXEL HÉMERY
Directeur du musée des Augustins, a évoqué lors du forum l'ensemble de l'offre muséale toulousaine : du paléolithique à l'art contemporain, avec des institutions vénérables mais aussi vivantes (lieux d'expositions d'envergure, croisement de différents arts…). Des musées qui vont opérer une véritable mue d'ici 2020 : mise en place d'une fédération des musées de la Ville, essor des nouvelles technologies, nouvelles acquisitions et expositions de niveau international…

MERITXELL BALDELLO-SOLE
Responsable du service réceptif à l'Office du Tourisme de Toulouse, a rappelé que le patrimoine (au sens large : historique, culturel, gastronomique…) s'inscrit au cœur de la promotion touristique de la Ville rose. Une promotion tournée vers la France et l'Europe, mais aussi vers des marchés lointains (Japon, Chine, Etats-Unis, Canada, Corée du Sud…).

© P. Nin

Les grandes étapes d'un projet au long cours
Hélène Kemplaire, chef de projet pour la candidature au Patrimoine mondial de l'UNESCO, a rappelé lors du forum les cinq étapes d'un projet qui nécessite plusieurs années de travail et de mobilisation :

1- Détermination du sujet et du thème grâce aux travaux des comités mis en place en mai 2015
2- Proposition auprès de l'État pour inscription sur la Liste indicative. Cette proposition doit s'appuyer sur : la justification d'une Valeur Universelle Exceptionnelle du bien (VUE), des critères d'éligibilité (au moins un des dix critères définis par l'UNESCO), une argumentation valorisant l'intégrité et l'authenticité du bien, une comparaison avec des biens similaires dans le monde
3- Élaboration du dossier de candidature
4- Proposition du dossier par l'État et présentation au Comité du Patrimoine mondial
5- Décision du Comité du Patrimoine mondial

4

MISE EN PERSPECTIVE DE « TOULOUSE, PATRIMOINE D'AVENIR »

Francis Grass, adjoint au maire en charge de la Culture, a rappelé que tous les acteurs locaux, dans le cadre de ce projet, « avaient besoin d'avoir un regard tourné vers le national et l'international ». C'est pourquoi, et à partir de leurs expériences nationales et internationales, plusieurs figures du patrimoine (dont certaines sont liées à Toulouse comme Philippe Bélaval, Joan Busquets et Mireille Grubert) ont aussi livré quelques pistes de réflexion pour structurer « Toulouse, patrimoine d'avenir ».

« L'action patrimoniale n'a rien à voir avec une conservation stérile du passé ou avec une nostalgie invalidante »

Philippe Bélaval, président du Centre des Monuments Nationaux, a évoqué le Patrimoine pour refonder une démarche de développement urbain avec une conviction claire : « L'action patrimoniale n'a rien à voir avec une conservation stérile du passé ou avec une nostalgie invalidante. Au contraire, il s'agit d'un tremplin pour permettre d'avancer avec confiance et résolution dans la modernité. »

Joan Busquets, architecte et urbaniste en charge du plan d'aménagement des espaces publics du centre-ville de Toulouse, est ensuite revenu sur différents projets urbains à Toulouse et ailleurs (Tolède, Barcelone…). Il a notamment insisté sur deux points : la volonté de continuer d'attirer l'activité en centre-ville et la nécessité pour Toulouse de continuer à « récupérer son fleuve, magnifique mais marqué par le traumatisme des inondations de 1875 ». Joan Busquets a également évoqué l'idée de faire de Saint-Sernin « un centre fondamental dans la ville », dont les quartiers alentours pourraient tirer bénéfice. Sans oublier de souligner le rôle important d'une réflexion autour des canaux qui, associés au fleuve, constitueraient « l'armature de cette ville en mettant en valeur le centre mais aussi les faubourgs ».

© P. Nin

Xavier Greffe, professeur à Paris I et professeur associé à l'Université de Tokyo, a évoqué l'impact économique du patrimoine à travers plusieurs exemples (Le Louvre, Festival d'Avignon…). Pour lui, « le patrimoine peut agir comme un levier de développement territorial », mais à plusieurs conditions : « Se placer dans le long terme, intégrer des patrimoines matériels et immatériels, être cohérent entre les besoins des communautés locales et des touristes, prévoir des effets d'évictions et une analyse d'impact contrefactuelle. »

Evelyne Lehalle, consultante, a poursuivi sur le thème « Tourisme et patrimoine : comment travailler ensemble ? ». Dans un contexte de croissance continue du tourisme culturel, avec ses retombées économiques, elle voit néanmoins trois « écueils » potentiels à la fréquentation du patrimoine : la concurrence (locale, nationale, étrangère), l'évolution sociologique (clientèles européennes vieillissantes) et le manque d'anticipation ou de prospective (connaissance des nouvelles générations de visiteurs, virage numérique…).

« Le patrimoine peut agir comme un levier de développement territorial »

Mireille Grubert a ensuite abordé « la prise en compte des habitants dans les projets patrimoniaux » à travers les travaux de l'École de Chaillot, au sein de la Cité de l'architecture et du patrimoine dont elle est la directrice. Des travaux menés en France mais aussi en Chine avec des coopérations depuis 2000 avec l'Observatoire de l'architecture de la Chine contemporaine. L'exemple du village chinois de Zengchong a notamment été décrit avec un projet urbain (reconstruire par endroits d'après la mémoire du lieu sans « forcer » l'espace) soumis à une problématique : comment faire cohabiter les pratiques locales avec l'arrivée imminente des touristes ?

Marie-José Carroy-Bourlet. Elle a insisté sur la nécessité de travailler ensemble pour réussir un projet de valorisation du patrimoine. Un tel projet ne doit pas être l'affaire de quelques spécialistes mais l'affaire de tous. L'architecture, le patrimoine sont des composantes essentielles de notre cadre de vie.
Elle a recommandé plusieurs pratiques :
- recourir à des outils concertés avec l'Etat (secteur sauvegardé, Avap) ;
- établir un état sanitaire des monuments permettant un entretien régulier moins dispendieux ;
- associer les habitants aux projets patrimoniaux ;
- impliquer les commerçants ;
- mettre en œuvre une politique dynamique autour des monuments phares des villes ;
- construire un partenariat avec le Rectorat ;

Ces actions exigent la participation active des élus et services municipaux sous l'autorité de coordonnateurs.

Jean-Christophe Castelain, rédacteur en chef du Journal des Arts, a conclu ces mises en perspective du projet « Toulouse, patrimoine d'avenir » par une étude de l'offre culturelle toulousaine. Dégageant des points forts, un riche réseau de musées d'art dans des bâtiments historiques, et des améliorations à envisager : rénovation de certains musées, mutualisation de réserves, organisation d'évènements type Lille 3000…
Soit autant de mises en perspective à prendre en considérations pour faire avancer le projet de candidature au Patrimoine mondial. Avant l'organisation d'un point-étape d'ici à deux an, comme l'a annoncé Jean-Luc Moudenc lors de son discours de clôture…

5

« BÂTIR UN VÉRITABLE PROJET PARTAGÉ »

JEAN-LUC MOUDENC

Satisfait du succès rencontré par le forum, le maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole a également profité de la journée du 8 octobre pour faire quelques annonces porteuses « d'un engagement nouveau » vis-à-vis du patrimoine toulousain. Extraits.

« Ce n'est qu'un début et tout reste à faire. Mais le succès de ce forum, en termes d'affluence comme de qualité des débats, montre qu'il existe à Toulouse une forte conscience patrimoniale qui ne demandait qu'à être réveillée et mobilisée (…)
Il m'appartient d'annoncer plusieurs choses à l'issue de cette journée. Tout d'abord, la Ville vient d'adhérer à l'association nationale, que préside Martin Malvy, des Villes et Pays d'art et d'histoire et des villes à secteur sauvegardé et protégé. C'est le signe d'un engagement nouveau et nous devons maintenant travailler pour obtenir le label VPAH (…)
Ensuite, nous avons ré-ouvert le dossier Saint-Sernin. Nous voulons un beau projet pour le « joyau des joyaux » de notre ville. Nous l'abordons avec une autre approche, plus globale. Notre but est de faire accéder les Toulousains et les visiteurs à la totalité du site. Dans cette optique, il doit y avoir un musée de l'œuvre. Il faut explorer plusieurs solutions mais on doit affirmer clairement l'objectif : mettre un musée de l'œuvre à proximité de la basilique et l'aménager de manière pertinente. Ensuite, il faut une stratégie de communication, d'accueil et de professionnalisation pour que le touriste, le spécialiste ou l'amateur de base puissent se sentir accueillis spécifiquement et s'y retrouver (…)
L'hôtel du Barry (XVIIIe siècle), situé à proximité de la basilique, serait l'endroit idoine mais sa situation est particulière : propriété de la mairie de Toulouse, il est affecté à l'usage d'un lycée (dépendant de la Région). L'an dernier, le contact a été repris avec le président de la Région Martin Malvy.
Nous sommes tombés d'accord sur la nécessité de rénover et de concilier l'usage scolaire avec un accès des Toulousains à ce patrimoine (…)
Je souhaite un projet ambitieux mais cela implique de mettre des moyens dans un contexte très tendu pour les finances publiques, de baisse et de réforme des dotations aux collectivités. Ces contraintes ne doivent pas nous faire abdiquer dans notre volonté mais chacun doit les intégrer pour éviter les tensions qui entraînent des blocages néfastes (…)
La candidature au Patrimoine mondial de l'UNESCO est une ambition que l'on doit construire ensemble. C'est l'affaire de tous : des « sachants », dont l'apport est fondamental comme on l'a vu durant ce forum, mais aussi des « non sachants », citoyens passionnés. Nous devons mettre en place une formule participative qui donne suite à ce colloque et permette d'additionner les compétences, les bonnes volontés, les moyens et les avis, dans un esprit de respect et pour bâtir un véritable projet partagé (…)
Une feuille de route doit voir le jour : un nouveau forum se tiendra fin 2017 - début 2018. Il dressera un premier point d'étape sur l'écriture du projet et sa mise en œuvre à travers des réalisations lancées pour la candidature au patrimoine mondial que pilote Christine Albanel mais aussi dans le cadre d'autres enjeux du patrimoine évoqués lors de ce premier rendez-vous. Pour le patrimoine, rassemblons-nous et œuvrons ensemble : nous sommes riches de nos différences mais nous aimons Toulouse, alors travaillons pour elle. »

« Il existe à Toulouse une forte conscience patrimoniale qui ne demandait qu'à être réveillée »

TOULOUSE PATRIMOINE D'AVENIR

Contact : patrimoine@mairie-toulouse.fr